
DELIBERATION N°2411 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Date de convocation : 09 mars 2023

Date d'affichage :

Nombre de conseillers : 27

- en exercice : 27
- présents : 19
- absents représentés : 8
- absents non représentés : 0
- votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi quinze mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIEVRES, se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-11 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents :

Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Hubert HACQUARD, Mme Céline MAISONNEUVE, M. Marc LABELLE, Mme Chehrazade AINSEBA, M. Benoist BERTHIER, Mme Marianne FERRY, Mme Marie BRUCELLE, Mme Dorothee BRENEOL, M. Paul PARENT, M. Frédéric ELLEBOODE, M. Arnaud DESBOIS, M. Dan ATLAN, Mme Caroline NOGUES, M. Marc SUSPIZE, M. François DEVERNAY, Mme Danièle BOUDY, M. Emmanuel MICHAUX, M. Emmanuel PAYRAUD

Absents représentés :

Mme Christelle DE BEAUCORPS représentée par Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER,
M. Amine PATEL représenté par Mme Chehrazade AINSEBA,
Mme Caroline BOUGOT, représentée par M. Marc LABELLE,
M. Denis LENORMAND représenté par M. Benoist BERTHIER,
Mme Virginie BREC, représentée par M. Arnaud DESBOIS,
M. Philippe BAUD, représenté par Mme Céline MAISONNEUVE,
Mme Sophie DUBOIS représentée par M. François DEVERNAY,
Mme Florence CURVALE représentée par Emmanuel MICHAUX

Absent non représenté :

Aucun

Mme Céline MAISONNEUVE a été nommée Secrétaire de séance,

La séance a été déclarée ouverte à 20 heures 30.

2411 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu le projet de Débat d'orientations budgétaires présenté en commission des finances le 07 mars 2023,

Vu le rapport d'orientations budgétaires,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 : PREND ACTE de la tenue du Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.

Article 2 : APPROUVE à l'unanimité le Rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2023 tel que présenté dans le document ci-joint et débattu ce jour.

Fait à Bièvres, le **17 MARS 2023**

Pour extrait conforme,

Anne PELLETIER-LE-BARBIER
Maire de Bièvres



The seal is circular with the text 'MAIRIE DE BIEVRES' at the top and '(Essonne)' at the bottom. In the center, there is a depiction of a building, likely the town hall, with a sunburst above it.